



Conseil du GEM l'Eclaircie
du vendredi 31 décembre 2021, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe sanitaire) :

Abdel Berahmoune
Michel Dykman, Administrateur
Karim Fekkar
Olivier Fouché, Administrateur
Grégory Fraysse, Administrateur
Karim Khima

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu diffusé aux membres et partenaires médico-sociaux et institutionnels du GEM l'Eclaircie

Franck Massinon
Pierre Missoud
Doris Patou, Administratrice
Claire Szmiedt

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.

Relevé des points abordés :

1 – Recrutement de nouveaux membres -

Nous souhaitons la bienvenue au GEM l'Eclaircie à Céline Ngo Van et Karim Khima qui ont signé leur contrat « visiteur » respectivement les 22/12/21 et 31/12/21.



2 – Origine des Groupes d'Entraide Mutuelle et du GEM l'Eclaircie -

Les GEM ont été créés par la loi 2005-102 du 11/02/2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », à l'initiative des Présidents de :

- ✓ FNAPSY (Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie)
- ✓ UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, association française créée en 1963, reconnue d'utilité publique en 1968. L'Unafam apporte une aide aux familles de personnes souffrant de troubles psychiques)
- ✓ Croix-Marine (aujourd'hui Santé Mentale France qui accompagne les personnes souffrant de troubles psychiques).

Le GEM l'Eclaircie a été fondé en 2009 par son Président actuel, François Bourges, qui a engagé son autonomie en 2018 (vis-à-vis de Vivre, alors gestionnaire et parrain). Merci François.

3 – Actualité au GEM l'Eclaircie (depuis le dernier Conseil du GEM du 10/12/21) –

- 1er sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Aïna, Guy, Jean-Claude, Olivier F et Thierry se sont exprimés mardi 14/12/21 en visioconférence :

50 anciens Nobel (scientifiques récompensés en chimie, physique et médecine) ont lancé lundi 13 décembre 2021, un appel pour **une réduction massive des dépenses militaires au profit d'un fonds mondial consacré aux pandémies, au réchauffement climatique et à l'extrême pauvreté.**

Les dépenses militaires, en hausse partout dans le monde, ont doublé depuis 2000 et atteignent 2 000 milliards de dollars par an.

Le chiffre d'affaires des cent plus grands groupes du secteur de la défense a atteint en 2020 un nouveau sommet de 531 milliards de dollars (470 milliards d'euros), dont plus de la moitié pour les entreprises américaines (selon un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm publié lundi 13/12).

Les Nobel proposent que les gouvernements de tous les membres des Nations Unies négocient une réduction combinée de leurs dépenses militaires de 2 % par an pendant 5 ans, arguant en particulier de ce que les grands équilibres entre puissances seraient maintenus, tout comme la dissuasion nucléaire.

Un accord pour abaisser le risque de guerre

La guerre coûte et la paix est un investissement. Comme la guerre, la paix a également un prix qu'il est opportun de budgétiser pour la mettre en oeuvre.

L'accord contribuerait "à réduire l'animosité, abaissant ainsi le risque de guerre", estiment les Nobel, faisant valoir que le "dividende de la paix" dégagerait d'ici 2030 quelque mille milliards de dollars.

Ils suggèrent que cette somme soit distribuée :

- ✓ Pour la moitié à chaque gouvernement,
- ✓ L'autre moitié alimentant un fonds sous contrôle de l'ONU consacré aux pandémies, au changement climatique et à l'extrême pauvreté.

L'Humanité fait face à des risques qui ne peuvent être évités que par la coopération.

L'Organisation des Nations Unies :

L'Organisation des Nations unies (ONU) est une organisation internationale regroupant actuellement 193 États membres. Elle a été instituée le 24/10/45 par la ratification de la Charte des Nations Unies signée le 26/06/45 par les représentants de 51 États. Elle remplace alors la Société des Nations.

Les objectifs premiers de l'organisation sont le maintien de la paix et la sécurité internationale.

Pour les accomplir, elle promeut la protection des droits de l'homme, la fourniture de l'aide humanitaire, le développement durable et la garantie du droit international et dispose de pouvoirs spécifiques tels que l'établissement de sanctions internationales et l'intervention militaire.

Financement de l'ONU :

Le financement de l'Organisation des Nations Unies et de ses agences spécialisées est assuré par trois types d'instruments :

- Le budget régulier alimenté par les contributions obligatoires des pays membres ;
- Le budget des opérations de maintien de la paix (un compte à part lié à chaque opération impliquant des casques bleus ou effectuée sous mandat) alimenté par des contributions obligatoires avec un barème spécifique ;
- Les fonds extra-budgétaires alimentés par des contributions volontaires de toute organisation, entreprise ou encore tout particulier.

Liste des états membres de l'ONU :

Afghanistan (19-11-1946), Afrique du Sud (07-11-1945), Albanie (14-12-1955), Algérie (08-10-1962), Allemagne (18-09-1973), Andorre (28-07-1993), Angola (01-12-1976), Antigua-et-Barbuda (11-11-1981), Arabie saoudite (24-10-1945), Argentine (24-10-1945), Arménie (02-03-1992), Australie (01-11-1945), Autriche (14-12-1955), Azerbaïdjan (02-03-1992), Bahamas (18-09-1973), Bahreïn (21-09-1971), Bangladesh (17-09-1974), Barbade (09-12-1966), Bélarus (24-10-1945), Belgique (27-12-1945), Belize (25-09-1981), Bénin (20-09-1960), Bhoutan (21-09-1971), Bolivie (État plurinational de) (14-11-1945), Bosnie-Herzégovine (22-05-1992), Botswana (17-10-1966), Brésil (24-10-1945), Brunéi Darussalam (21-09-1984), Bulgarie (14-12-1955), Burkina Faso (20-09-1960), Burundi (18-09-1962), Cabo Verde (République de) (16-09-1975), Cambodge (14-12-1955), Cameroun (20-09-1960), Canada (09-11-1945), Chili (24-10-1945), Chine (24-10-1945), Chypre (20-09-1960), Colombie (05-11-1945), Comores (12-11-1975), Congo (20-09-1960), Costa Rica (02-11-1945), Côte d'Ivoire (20-09-1960), Croatie (22-05-1992), Cuba (24-10-1945), Danemark (24-10-1945), Djibouti (20-09-1977), Dominique (18-12-1978), Égypte (24-10-1945), El Salvador (24-10-1945), Émirats arabes unis (09-12-1971), Équateur (21-12-1945), Érythrée (28-05-1993), Espagne (14-12-1955), Estonie (17-09-1991), Eswatini (24-09-1968), États-Unis d'Amérique (24-10-1945), Éthiopie (13-11-1945), Fédération de Russie (24-10-1945), Fidji (13-10-1970), Finlande (14-12-1955), **France (24-10-1945)**, Gabon (20-09-1960), Gambie (République de) (21-09-1965), Géorgie (31-07-1992), Ghana (08-03-1957), Grèce (25-10-1945), Grenade (17-09-1974), Guatemala (21-11-1945), Guinée (12-12-1958), Guinée-Bissau (17-09-1974), Guinée équatoriale (12-11-1968), Guyana (20-09-1966), Haïti (24-10-1945), Honduras (17-12-1945), Hongrie (14-12-1955), Îles Marshall (17-09-1991), Îles Salomon (19-09-1978), Inde (30-10-1945), Indonésie (28-09-1950), Iran (République islamique d') (24-10-1945), Iraq (21-12-1945), Irlande (14-12-1955), Islande (19-11-1946), Israël (11-05-1949), Italie (14-12-1955), Jamaïque (18-09-1962), Japon (18-12-1956), Jordanie (14-12-1955), Kazakhstan (02-03-1992), Kenya (16-12-1963), Kirghizistan (02-03-1992), Kiribati (14-09-1999), Koweït (14-05-1963), Lesotho (17-10-1966), Lettonie (17-09-1991), Liban (24-10-1945), Libéria (02-11-1945), Libye (14-12-1955), Liechtenstein (18-09-1990), Lituanie (17-09-1991), Luxembourg (24-10-1945), Macédoine du Nord (08-04-1993), Madagascar (20-09-1960), Malaisie (17-09-1957), Malawi (01-12-1964), Maldives (21-09-1965), Mali (28-09-1960), Malte (01-12-1964), Maroc (12-11-1956), Maurice (24-04-1968), Mauritanie (27-10-1961), Mexique (07-11-1945), Micronésie (États fédérés de) (17-09-1991), Monaco (28-05-1993), Mongolie (27-10-1961), Monténégro (28-06-2006), Mozambique (16-09-1975), Myanmar (19-04-1948), Namibie (23-04-1990), Nauru (14-09-1999), Népal (14-12-1955), Nicaragua (24-10-1945), Niger (20-09-1960), Nigéria (07-10-1960), Norvège (27-11-1945), Nouvelle-Zélande (24-10-1945), Oman (07-10-1971), Ouganda (25-10-1962), Ouzbékistan (02-03-1992), Pakistan (30-09-1947), Palaos (15-12-1994), Panama (13-11-1945), Papouasie-Nouvelle-Guinée (10-10-1975), Paraguay (24-10-1945), Pays-Bas (10-12-1945), Pérou (31-10-1945), Philippines (24-10-1945), Pologne (24-10-1945), Portugal (14-12-1955), Qatar (21-09-1971), République arabe syrienne (24-10-1945), République centrafricaine (20-09-1960), République de Corée (17-09-1991), République démocratique du Congo (20-09-1960), République démocratique populaire lao (14-12-1955), République de Moldova (02-03-1992), République dominicaine (24-10-1945), République populaire démocratique de Corée (17-09-1991), République tchèque (19-01-1993), République-Unie de Tanzanie (14-12-1961), Roumanie (14-12-1955), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (24-10-1945), Rwanda (18-09-1962), Sainte-Lucie (18-09-1979), Saint-Kitts-et-Nevis (23-09-1983), Saint-Marin (02-03-1992), Saint-Vincent-et-les Grenadines (16-09-1980), Samoa (15-12-1976), Sao Tomé-et-Principe (16-09-1975), Sénégal (28-09-1960), Serbie (01-11-2000), Seychelles (21-09-1976), Sierra Leone (27-09-1961), Singapour (21-09-1965), Slovaquie (19-01-1993), Slovénie (22-05-1992), Somalie (20-09-1960), Soudan (12-11-1956), Soudan du Sud (14-07-2011), Sri Lanka (14-12-1955), Suède (19-11-1946), Suisse (10-09-2002), Suriname (04-12-1975), Tadjikistan (02-03-1992), Tchad (20-09-1960), Thaïlande (15-12-1946), Timor-Leste (27-09-2002), Togo (20-09-1960), Tonga (14-09-1999), Trinité-et-Tobago (18-09-1962), Tunisie (12-11-1956), Turkménistan (02-03-1992), Turquie (24-10-1945), Tuvalu (05-09-2000), Ukraine (24-10-1945), Uruguay (18-12-1945), Vanuatu (15-09-1981), Venezuela (République bolivarienne du) (15-11-1945), Viet Nam (20-09-1977), Yémen (30-09-1947), Zambie (01-12-1964), Zimbabwe (25-08-1980)

- 2ème sujet à l'ordre du jour, sur lequel Aïna, Guy, Michel, Olivier, Pierre et Thierry se sont exprimés jeudi 16/12/21 en visioconférence :

Le chef de l'Etat a dressé le **bilan de son quinquennat**, dans un entretien préenregistré et diffusé mercredi 15/12/21, à 21h, sur TF1 et LCI.

Un inventaire de son action depuis 2017, sur le ton empathique et humble de la confiance, expliquant qu'il agirait "*jusqu'au dernier quart d'heure*" et ajoutant : "*On ne transforme pas un pays en cinq ans, donc je continuerai à me projeter et j'essaie d'avoir l'esprit sérieux*". "*Certains sont en campagne, mais votre serviteur : non*", a-t-il assuré.

S'il n'a pas encore officialisé ses intentions, Emmanuel Macron se prépare à briguer un second mandat lors de l'élection présidentielle de 2022.

Quel sera son projet (sachant que le prochain quinquennat ne peut se résumer à mener les réformes que l'on n'a pas eu le temps de faire) ?

Après avoir conquis le pouvoir en 2017 en incarnant "*le renouveau*" et "*la modernité*", Emmanuel Macron doit relever un défi de taille :

Se différencier de TOUTES les candidates et TOUS les candidats, afin de convaincre les Français de la nécessité de poursuivre son bail à l'Elysée, cinq années de plus.

Alors que TOUTES les candidates et TOUS les candidats annoncent financer l'Etat en supprimant un nombre (plus ou moins) impressionnant de fonctionnaires, Emmanuel Macron, en tant que chef de l'Etat, annonce sciemment ne supprimer aucun poste.

En effet, contrairement aux autres candidates et candidats qui associent (à l'image des deux derniers Présidents de la République) la réforme de l'Etat à la suppression des postes de fonctionnaires et à la destruction des emplois (publics et privés),

Emmanuel Macron sait qu'il est possible de réformer l'Etat sans supprimer les postes de hauts-fonctionnaires et fonctionnaires, d'une part, et en créant des emplois, d'autre part,

à la lueur, notamment, du développement financier, économique et social et du rayonnement de la France mis en œuvre par Marie-Véronique Luneau depuis 1983 et en pleine lumière et aux yeux de tous (en France, en Union Européenne et dans le monde entier), de 2006 à juin 2009, **obtenant durablement des résultats remarquables, eu égard aux moyens mis en œuvre.**

A chaque mission professionnelle confiée, Marie-Véronique Luneau a réformé l'Etat, dans les domaines du nucléaire, de l'énergie, de la défense, mais aussi des finances, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'innovation, de la compétitivité, de la formation, de la recherche académique, de la recherche scientifique, de la transition écologique, de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire, de l'alimentation, de l'automobile, du transport ferroviaire, de l'aéronautique, de l'espace, de la mer, de la santé, du sport, du numérique, de la culture, des technologies quantiques, de notre modèle de cohésion sociale, de la production et de l'autonomie énergétique, économique et industrielle,

en :

- ✓ Réalisant et accélérant les partenariats scientifiques et industriels (publics et privés) avec la France notamment, mais aussi avec l'Union Européenne
- ✓ Faisant « travailler » tous les hauts fonctionnaires et fonctionnaires en « fonction »
- ✓ Créant des emplois
- ✓ Développant le pays et l'Union Européenne sur les plans financier, économique et social.

Très organisée, très travailleuse, très structurée, proactive, concrète et opérationnelle, Marie-Véronique Luneau, au savoir-faire approprié et déterminant, est exactement l'experte en matière de politique et de gouvernance française et européenne qui manque à Emmanuel Macron au sommet de l'Etat.

Accompagné de Marie-Véronique Luneau, Emmanuel Macron est doté :

- ✓ D'une **expérience professionnelle** unique
- ✓ D'un **savoir-faire** inimitable
- ✓ De **résultats** concrets inégalables en matière de **développement** financier, économique et social et de **rayonnement** de la France et de l'Union Européenne,

reposant notamment sur :

- ✓ Une **méthodologie** prouvée et sûre
- ✓ Un **financement** constructif

dont ne disposent pas les autres candidates et candidats (faute d'expérience réussie en la matière), y compris les femmes (accompagnées ou non de financiers plus ou moins « connus », n'ayant en réalité, jamais égalé Marie-Véronique Luneau sur les plans du développement financier, économique et social de la France et l'Union Européenne).



Méthodologie :

Mise en œuvre, par Marie-Véronique Luneau, d'une gouvernance humaniste, réaliste, laïque, collaborative, proactive, sociale, solidaire et juste française et européenne :

- ✓ Créativité d'activités (**artistiques, culturelles, économiques, financières, industrielles, scientifiques, sociales et technologiques**, notamment) productives et d'emplois
- ✓ **Education et management** collaboratifs et consensuels (épanouissant et améliorant en continu les bénéficiaires)
- ✓ **Investissements (France 2030) publics** et privés dans les domaines des finances, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'innovation (dans le cadre, en particulier du plan France Relance), de la compétitivité, de la formation, de la recherche académique, de la recherche scientifique, de la transition écologique, de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire, de l'alimentation, de l'automobile, du transport ferroviaire, du nucléaire, de l'hydrogène vert, de l'aéronautique, de l'espace, de la mer, de la défense, de la santé, du numérique, de la culture, des technologies quantiques, de notre modèle de cohésion sociale, de la production et de l'autonomie énergétique, économique et industrielle

Financement :

- ✓ **Développement des partenariats publics** et privés mis en œuvre par Marie-Véronique Luneau (depuis 1983) et contractualisés par Emmanuel Macron dans les domaines des finances, de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de l'innovation (dans le cadre, en particulier du plan France Relance), de la compétitivité, de la formation, de la recherche académique, de la recherche scientifique, de la transition écologique, de l'agriculture, de la pêche, de l'agroalimentaire, de l'alimentation, de l'automobile, du transport ferroviaire, du nucléaire, de l'hydrogène vert, de l'aéronautique, de l'espace, de la mer, de la défense, de la santé, du numérique, de la culture, des technologies quantiques, de notre modèle de cohésion sociale, de la production et de l'autonomie énergétique, économique et industrielle

Avec Marie-Véronique Luneau, **Emmanuel Macron** est soutenu par la grosse majorité des électeurs (droite et gauche éclairées + centre),

face aux :

- ✓ politiques LR et PS de licenciements dangereux, massifs et durables menées à l'échelle nationale de 2009 à 2017
- ✓ extrémismes de droite et de gauche

Emmanuel Macron devrait annoncer sa candidature fin janvier ou en février.

- 3ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Guy, Madeleine, Olivier F, Pierre et Thierry se sont exprimés mardi 21/12/21 en visioconférence :

Le secrétaire d'Etat britannique chargé du Brexit, David Frost a démissionné, samedi 18/12/21 du gouvernement de Boris Johnson, invoquant des désaccords politiques.

Ce signal fort devrait permettre désormais, de s'accorder au niveau européen avec les Britanniques sur les quotas de pêches, d'obtenir les licences de pêche non encore accordées à la France, et de sécuriser économiquement les pêcheurs français.

- 4ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Aïna, Guy, Olivier, Pierre et Thierry se sont exprimés jeudi 23/12/21 en visioconférence :

L'électricité, facteur de progrès, car vectrice de connaissance et d'éducation, prend une place de plus en plus importante dans le mix énergétique national, européen et mondial.

Selon le consensus scientifique, le réchauffement de la planète est lié aux activités humaines, à travers notamment, l'émission de gaz à effet de serre.

Décarboner consiste à arrêter de produire ces gaz -et en particulier le CO₂- pour limiter le réchauffement climatique.

La question de fond à laquelle les sociétés sont confrontées est l'habitabilité croissante de la planète et sa capacité à soutenir le vivant.

4 transformations simultanées sont en jeu :

- ✓ Décroître radicalement l'usage des énergies fossiles
- ✓ Réduire notre consommation énergétique (et non les usages électriques) en développant des usages et organisations plus sobres et en améliorant l'efficacité énergétique, dans les transports et les logements, notamment
- ✓ Développer les énergies nucléaires et renouvelables
- ✓ Développer de nouvelles technologies de capture et stockage du carbone

La France est très bien placée en terme de production d'électricité neutre en CO₂, puisque 70 % de son électricité est issue du nucléaire.

La quête d'une économie décarbonée ouvre un formidable champ d'innovation et des perspectives considérables de croissance qu'il est possible de mettre en oeuvre avec une gouvernance humaniste, réaliste, laïque, collaborative, proactive, sociale, solidaire et juste, française et européenne.

A ce titre, la France peut jouer un rôle de "leader", en Union Européenne et dans le monde.



4 – Le nucléaire en France et dans le monde -

A la différence de ses voisins, la France ne dispose pas d'assez de ressources énergétiques (gaz, pétrole ou charbon) pour produire son électricité.

Pour cette raison, sous l'impulsion initiale du Général de Gaulle, le nucléaire civil et de défense se développe en France à partir de 1945.

Renouvelant sa confiance en cette organisation historique (de l'industrie et de la science nucléaires et non nucléaires) **française civile et de défense** (qui assure depuis 77 ans, l'autonomie de la France et son succès face aux grandes puissances européennes et mondiales), **Emmanuel Macron, en tant que Président de la République, renoue très clairement avec l'Histoire de la France** (à l'inverse de ses deux derniers prédécesseurs, d'une part, et de ses adversaires à la présidentielle 2022, d'autre part).

Aujourd'hui, le pays est capable de répondre à neuf priorités stratégiques :

- ✓ L'autonomie énergétique, économique et industrielle
- ✓ Le respect des grandes puissances européennes et mondiales vis-à-vis de son organisation de la sûreté et de sa politique de défense
- ✓ La diminution des émissions de CO2
- ✓ La lutte contre le dérèglement climatique
- ✓ La sécurité d'approvisionnement
- ✓ La compétitivité des entreprises
- ✓ La préservation du pouvoir d'achat des ménages
- ✓ Le maintien d'emplois industriels qualifiés
- ✓ La maîtrise d'un savoir-faire technologique de pointe

En France, le nucléaire est la 1ère source de production et de consommation d'électricité. Elle provient de 56 réacteurs de différents niveaux de puissance constituant un parc réparti sur l'ensemble du territoire.

Puissance	Nombre de réacteurs
1 450 MW	4
1 300 MW	20
900 MW	32

Nombre de réacteurs nucléaires en France par puissance

Source : EDF 2020

© EDF

Un réacteur de 900 MW produit en moyenne chaque mois 500 000 MWh, ce qui correspond à la consommation de 400 000 foyers environ.

Localisation des centrales

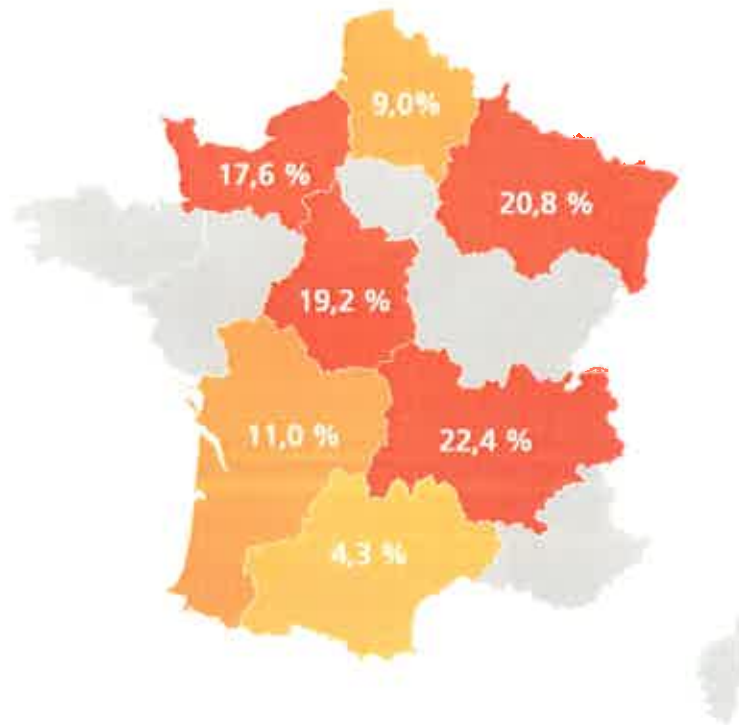


Répartition des centrales nucléaires en France en 2021

Source EDF 2021

© EDF

En 2019, 80 % de la production française d'électricité d'origine nucléaire est assurée par 4 régions : l'Auvergne-Rhône-Alpes (22,4 %), le Grand Est (21,8 %) et le Centre val-de-Loire (19,2 %) et la Normandie (17,6 %).



Nucléaire : production par région en 2019

Source RTE - Bilan électrique 2019

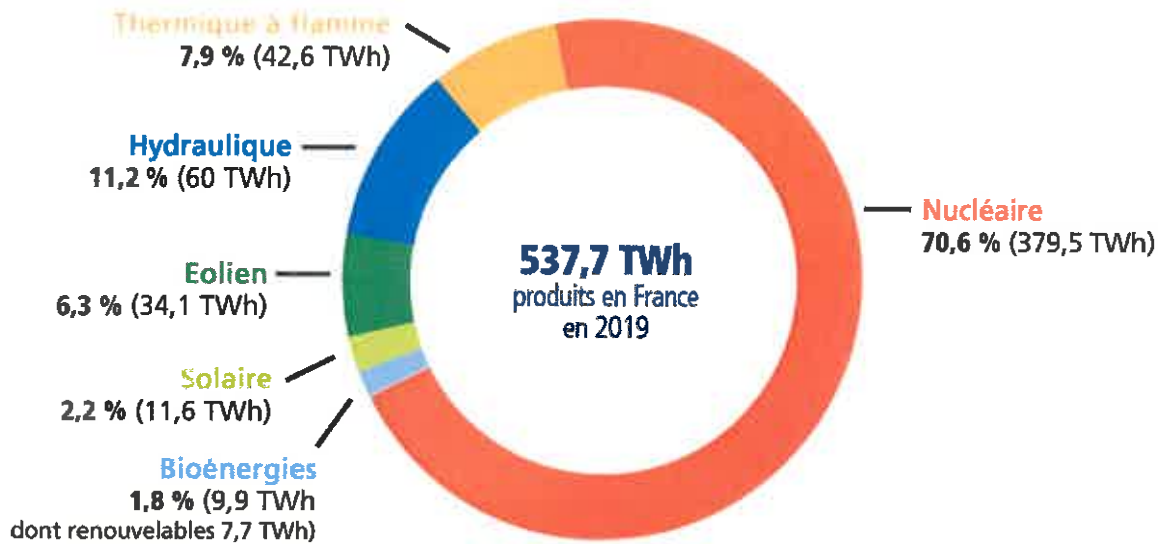
© EDF

Les unités de production les plus anciennes sont progressivement remplacées par des unités plus performantes et plus propres.

D'autres sites nucléaires existent en France, sans toutefois produire d'électricité.

Il s'agit d'usines de fabrication de combustible pour les centrales, de centres de gestion des déchets radioactifs ou de centres de recherche exploitant des réacteurs expérimentaux.

Le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), créé par le Général de Gaulle le 18/10/1945, a pour but de poursuivre les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans divers domaines de l'industrie, de la science et de la défense.



La production française d'électricité en 2019

Source RTE - bilan électrique 2019

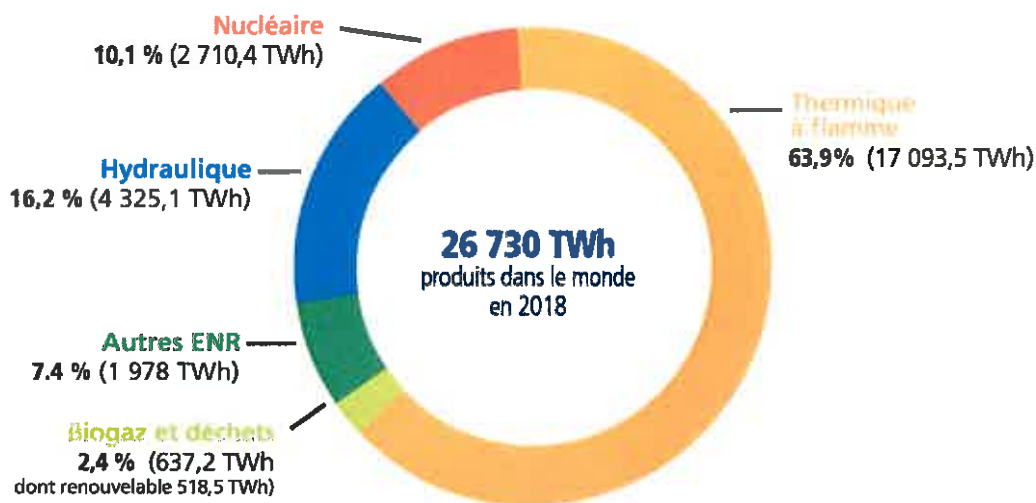
© EDF

L'électronucléaire nécessitant un haut niveau de technologie et une capacité de financement importante, elle est aujourd'hui essentiellement développée dans les pays industrialisés.

Le nucléaire dans le monde

Avec une production de 2 710 TWh en 2018 (soit 10,1 % de la production mondiale d'électricité), le nucléaire est la 3^e source de production d'électricité dans le monde.

A fin 2019, le monde compte 443 réacteurs nucléaires en fonctionnement, répartis dans 30 pays.



La production mondiale d'électricité en 2018

Source : International Energy Agency (IEA)

© EDF

Principaux producteurs

En 2018, les États-Unis (841,3 TWh), la France (412,9 TWh) et la Chine (295 TWh) sont les trois principaux pays producteurs d'électricité d'origine nucléaire.

Zone géographique	Production	% Monde
Amérique du Nord	915,1	34,4%
Europe Ouest et Centrale	808,4	30,4%
Asie	623,5	23,5%
Europe Est et Russie	273,7	10,3%
Amérique du Sud	23,2	0,9%
Afrique	13,6	0,5%

Répartition de la production d'électricité d'origine nucléaire par continents en 2019

Source : World Nuclear Association (WNA)

© EDF



5 – Yoga Doshas (expansion de la conscience), animé par Angeline Vittemer -

Dans la philosophie hindoue, le bien et le mal, et par extension le bon et le mauvais, n'existent pas.

L'équilibre est la seule voie à découvrir et à parcourir.

Les doshas sont des énergies (ni positives, ni négatives) qui permettent de parler de psychologie, de santé et de bien-être. Le yoga Doshas se pratique assis (au sol ou sur une chaise).

Etape 1 :

Emergence des qualités de son Etre, comme la capacité de créer, d'agir, de penser et de s'exprimer de façon fluide.

Etape 2 :

Emergence d'une puissance de vie, notamment de compétences avérées.

Etape 3 :

Ancrage en soi de cette transformation de son Etre.

- **Angeline animera une séance de Yoga Doshas mercredi 26 janvier à 14h.**

6 – Passage à la Fibre au GEM l'Eclaircie -

Bouygues interviendra mercredi 05/01/22, entre 12h et 15h.

7 – Agenda (vous êtes tous cordialement invités) du GEM l'Eclaircie –

- Prochain **Conseil du GEM** : vendredi 07/01/22, à 14h30
- Prochain **débat** animé par Marie-Véronique, vendredi 07/01/22, à 15h30, portant sur « L'instant présent », à l'initiative de Grégory Fraysse, Administrateur
- Prochaines **visioconférences** animées par Marie-Véronique : mardi 04/01 et jeudi 06/01/22, à 15h15

Fait le 05/01/22, à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale